



Fête de l'école de danse



Fête des écoles élémentaires et maternelles



Fête de l'école de musique



**Mairie
d'ESCAUDŒUVRES (59161)**

221 rue Jean JAURÈS
Tél. : 03.27.72.70.70
Fax : 03.27.72.70.92

Site : www.escaudoevres.fr

**Ouverture du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
Fermeture le samedi**

Permanences :

Monsieur le maire :
SUR RENDEZ-VOUS
à l'accueil en mairie

**Madame Danielle LECLAIR,
Référente du CLIC Entour'Âge :**
mercredi 14 h à 16 h,
rendez-vous pris en mairie

Les élus :

Patrice ÉGO

Maire d'Escaudœuvres

Gérard DOMISE-PAGNEN

1^{er} adjoint

Finances - Développement
économique

Annick RICHEZ

2^e adjointe

Écoles - Petite enfance - Rythmes
scolaires

Nicole MORY

3^e adjointe

Sports - Jeunesse - Loisirs - Vie
associative - Emploi - Contrats
aidés

André PLATEAU

4^e adjoint

Culture - Fêtes - Cérémonies

Anne-Sophie ÉGO

5^e adjointe

Action sociale - Seniors

Jorge ACURCIO

6^e adjoint

Urbanisme - Politique du logement

Marie-Thérèse ROCQUET

Conseillère municipale déléguée

Environnement - Cadre de vie

Johann COLAU

Conseiller municipal délégué

Travaux - Sécurité

Cérémonie du 14 juillet 2016

Discours de Monsieur le Maire à la salle Benoît Frachon



Le 14 juillet est devenu un jour de fête républicaine.

En 1789, la prise de la Bastille marquera la fin de l'absolutisme royal : 800 années de royauté retrouvées dans la couleur blanche du drapeau tricolore. À l'ancien régime de la monarchie succédera une assemblée nationale en septembre 1789 avec un clivage droite-gauche qui marque encore notre vie politique 227 ans plus tard.

Trois mots sont gravés au fronton des édifices publics : **Liberté, Égalité, Fraternité.**

⇒ Les **LIBERTÉS** acquises progressivement seront fondamentales pour garantir à notre société française :

- Le droit de vote et de se faire élire.
- Le droit de manifester, d'organiser une réunion et d'organiser une manifestation publique.
- Le droit d'être membre d'une association.
- Le droit de se déplacer librement.
- Le droit au respect de la vie privée.
- Le droit de disposer de son corps.

⇒ L'**ÉGALITÉ** loin d'être acquise pour les salaires entre l'homme et la femme. L'école égalitaire naîtra en 1882 avec les lois de Jules FERRY garantissant une instruction laïque, gratuite et obligatoire de nos jours jusque 16 ans. Une vraie politique de réduction des inégalités n'est pas encore adoptée ; pourtant c'est dans la lutte contre les inégalités que nous retrouverons les valeurs d'une vraie république : la sécurité de l'emploi, la formation professionnelle, une nouvelle croissance basée sur la transition énergétique.

⇒ La **FRATERNITÉ** est aussi une valeur fondamentale construite par notre société :

- **1848** : le droit au travail.
- **1871** : la commune de Paris avec l'échec d'une république sociale.
- **1914-1918** : la première guerre mondiale et fraternelle contre l'ennemi.
- **1936** : le front populaire : semaine de 46 heures ; 2 semaines de congés payés.
- **1944** : le souffle de la résistance française contre le nazisme.
- **1950** : le début de la construction de l'Europe de Maurice SCHUMANN.
- **1968** : le souffle nouveau de la jeunesse de France.
- **Depuis quelques décennies** : l'union des peuples contre les terroristes sanglants.

Aujourd'hui malgré les mesures libérales sur les licenciements, les retraites, les emplois publics..., il faudra garder en mémoire les trois mots de la Révolution Française de 1789 où

- **sans la liberté**, ce serait l'anarchie ;
- **sans la fraternité**, ce serait l'égoïsme des peuples ;
- **sans l'égalité de droit**, ce serait un semblant de justice.

Un grand merci à l'harmonie municipale, aux anciens combattants, aux présidents d'association, aux élus et aux citoyens, peu nombreux, à cette cérémonie nationale fêtée depuis 1880.

Patrice ÉGO

Le soir même de ce discours s'est produit l'attentat de Nice. Au nom du conseil municipal, au nom de tous les habitants de notre commune, c'est avec beaucoup d'émotion que j'adresse un vibrant hommage aux victimes et à leurs familles. La devise de notre république « Liberté, Égalité, Fraternité » prend ici tout son sens.

La course de slot



Le premier week-end de juin a eu lieu une grande première : le grand prix d'Escaudœuvres.

Non ce ne fut pas une course cycliste, mais une course de slot. Entendez par là, une course de mini voitures électriques (le circuit 24 de notre enfance, en plus grand). Cette manifestation organisée par la municipalité et l'association O₃ Racing s'est déroulée de la façon suivante : 12 équipes de 3 pilotes ont couru durant 12 heures (6 heures le samedi et 6 heures le dimanche). Les pilotes se relayaient toutes les 25 minutes et chaque fois changeaient de piste. Les pistes développaient environ 40 mètres. Durant ces 12 heures, les petits bolides ont donc parcouru environ 160 kilomètres. Le public a pu déambuler, durant ce temps, entre les stands des exposants (avions, voitures anciennes, machines à vapeur...) et admirer la dextérité des pilotes. Pendant ce temps également, les enfants ont pu s'initier au pilotage sur un circuit de démonstration mis à leur disposition. Cette course fut remportée par une équipe de la région lyonnaise. L'association scaldobrigienne O₃ Racing a, quant à elle, raflé les 5^e et 12^e places.

Trois clubs ont une notoriété dans le département : Ronchin, Marly et Escaudœuvres.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez aller les voir le samedi après-midi dans leur local situé au 1^{er} étage du centre Jacques Brel et demander le président Monsieur Frédéric Ronnel.

Brocante 2016

La journée du 12 juin avait bien commencé, les particuliers qui avaient réservé un emplacement s'installaient, les professionnels, certes, un peu trop nombreux, étaient aussi au rendez-vous malgré un tarif plus élevé qu'auparavant. Les chalands, désireux de faire de bonnes affaires, arrivaient de plus en plus nombreux, les stands des associations tournaient à plein régime quand, vers quinze heures, au départ du défilé carnavalesque, la pluie vint tout gâcher.

Le défilé, haut en couleur, a quand même eu lieu et nous a permis de voyager autour du monde (Belgique, Togo, Martinique, Écosse...). Espérons que l'an prochain, le ciel sera plus clément.



Dimanche 26 juin, jour de chance...

1) La France se qualifie pour les quarts de finale de l'Euro 2016

2) Un temps correct est au rendez-vous pour le spectacle, ce qui n'était pas du tout certain.

C'est vers 17 heures 15 que le public a commencé à se placer devant la scène installée sur la rue Jean Jaurès (le match France - Irlande avait retenu les amateurs devant leur poste de TV). Quatre parties à ce spectacle : Joël Prévost qui a rendu hommage à Joe Dassin fut suivi de Sam qui, lui, a interprété les succès de C. Jérôme.

Puis, en raison du retard pris pour cause de football, nous avons décidé d'inverser l'ordre de passage des deux dernières vedettes (Indra devant prendre impérativement un train à Arras). Ce fut donc Indra qui entra en scène pour 40 minutes d'un show éblouissant. Elle fut suivie de Nono et Gino des Chocolat's qui ont terminé la soirée sur des rythmes tropicaux connus de tous.



1^{er} mai 2016

Remise des médailles du travail et du don du sang

Cette année, **11 récipiendaires** ont été réunis pour une réception conviviale mise en place par la municipalité.

Ont été récompensés : **Médailles d'honneur du travail : Échelon argent** : Karine LORRIAUX, Christian HENNEBICQ, Patrice LOCQUET, Laurent MUSY, Maria PACHECO, Marc REOLON, Jean-Christophe LEBRUN, Claude FOVEZ. **Échelons argent et vermeil** : Sandrine BRUET. **Échelons argent, vermeil et or** : Claudine DESPIERRE. **Échelon vermeil** : Laurent DHORDAIN. **Échelon or** : Pascal MARLIÈRE. **Échelon grand or** : Yveline RÉMY. **Médaille d'honneur agricole : Échelon grand or** : André FRANÇOIS.

Conjointement à la remise des médailles du travail, se déroule la remise des **médailles du don du sang**. **7 donneurs de sang** ont reçu leur distinction : **Niveau 1** : Annellyne BULTEZ, Laurie CATEINE, Jean-François LAINE. **Niveau 2** : Magali MORY, Nuno PAULINO, Philippe VILLERT. **Niveau 3** : Michel GRATTEPANCHE. Félicitations à toutes ces personnes pour leur geste de générosité envers tous ceux dont la vie peut être sauvée grâce à elles.



Sécurité des biens et des personnes

Mise en place d'un dispositif de participation citoyenne

À l'instar de ce qui existe déjà dans bon nombre de communes environnantes, la municipalité a décidé de mettre en œuvre une participation citoyenne, communément appelée « **Voisins vigilants** ». Cette initiative a rencontré un véritable succès dans notre commune.

Débutée il y a un peu plus d'un an, cette opération vient de se concrétiser par la signature d'une charte passée entre le représentant de l'État, la police nationale et la municipalité. Plusieurs réunions se sont tenues tant en mairie qu'à la médiathèque en présence du représentant du commissariat de police de Cambrai pour la mise en place de ce dispositif.

Celui-ci a été retardé suite aux événements tragiques que la France a connus et de l'état d'urgence instauré par le gouvernement mobilisant les forces de l'ordre.

Un appel au volontariat est paru dans le Flash infos de février et plus d'une vingtaine de personnes se sont fait connaître spontanément, en mairie. La réunion publique à la médiathèque, en présence du Commissaire principal de police M. GUIBAL et du Commandant DESSEINT, a convaincu les indécis.

Ce n'est pas moins de quarante-neuf « **voisins vigilants référents** » qui ont été conviés en mairie à la signature de la charte, en présence de Monsieur le Maire, Monsieur HÉGAY, Sous-Préfet de Cambrai, de Monsieur GUIBAL, Commissaire de police de Cambrai et du Commandant DESSEINT. Tous ont souligné le travail de la municipalité dans l'organisation et la mise en place du dispositif.

Ces voisins référents ont été invités au commissariat de Cambrai pour une réunion d'information présentée par le Commandant DESSEINT, afin de

récolter toutes les informations nécessaires concernant les voisins vigilants. Les citoyens volontaires sont aujourd'hui parés pour mener à bien leur mission : avertir le commissariat de tout comportement suspect dans la ville.

Le choix leur appartient de se faire connaître auprès de leur voisinage.

Sept panneaux, annonçant que la commune dispose de **voisins vigilants** seront apposés dans la commune ce qui accentuera, nous l'espérons, l'effet de dissuasion.



De gauche à droite : Johann COLAU, André PLATEAU, M. le Sous-Préfet HÉGAY, M. le Maire, M. le Commissaire principal GUIBAL et M. le Commandant DESSEINT

La commune et la délinquance

Statistiques 2015 :

116 faits de délinquance en 2015 contre 183 en 2014, soit une baisse de 36 % avec un taux d'élucidation de 55 %.

24 cambriolages : c'est autant que l'année 2014 ; 7 pour les habitations contre 17 pour les garages ou dépendances d'habitations.

6 vols à la roulotte en 2015 contre 20 en 2014, soit une baisse de 70 %.

Les jeunes Scaldobrigiens mis en cause ont été de 15 en 2015 contre 7 en 2014.

Travaux

École maternelle Paul Langevin

Coût = 11 631 euros HT

Lors d'un coup de vent violent sur la commune, l'école Paul Langevin a vu le toit de son préau s'envoler.

Durant les vacances scolaires une entreprise l'a entièrement refait : pose d'une nouvelle charpente et nouvelle toiture en tôles pour la plus grande joie des élèves.



Salle de danse

Coût = 3 000 euros TTC

Avec le temps, une partie du sol de la salle de danse s'était fortement dégradé et pouvait occasionner un accident pour les utilisateurs si rien n'avait été fait.

Ce sont donc des travaux de terrassement qui ont été réalisés avec le coulage d'une dalle de béton d'une vingtaine de centimètres et la pose d'un parquet flottant normé afin d'apporter un plus grand confort pour nos jeunes danseurs. Profitant de l'inutilisation de la salle, un rafraîchissement des peintures a aussi été réalisé. Ces travaux ont été effectués par les services techniques municipaux.



Réfection de la toiture du centre Benoît Frachon

Coût environ 40 000 euros HT



Le temps faisant son œuvre, le toit de la salle Benoît Frachon avait perdu de son étanchéité. Un appel d'offres a été lancé et un marché de travaux passé avec une entreprise qui a refait le toit de la partie cuisine, la plus dégradée, ainsi que le toit de la salle de réception. Cette rénovation était également nécessaire afin de répondre à diverses normes en matière d'insonorisation.

Cette salle de réception est très fréquemment louée pour des mariages, baptêmes, repas... et utilisée pour les accueils de loisirs des jeunes Scaldobrigiens.

L'ancien toit a été entièrement refait avec des tôles type « sandwich » constituées d'un isolant en mousse polyuréthane expansé rigide de 10 centimètres d'épaisseur et de 2 panneaux en acier profilé ; le changement des fenêtres du toit (skydômes) répond également à toutes les normes thermiques et acoustiques actuelles.

Reconversion des friches Delamotte

Une partie des terrains des friches Delamotte, route de Naves, a été vendue pour y implanter une aire de réception et de stockage de céréales.

Le hangar a été démolì, le terrain nettoyé et aménagé. Ce terrain a été vendu 10 000 euros à la société coopérative agricole de Saint Hilaire Lez Cambrai. Cette nouvelle structure est susceptible d'évoluer dans les années à venir.



Résidence des Picadors

Une réunion en mairie suivie d'une visite du quartier des Picadors avec deux membres de l'association des Picadors, nous ont permis de faire le point sur les attentes des résidents.

C'est ainsi que divers travaux : le nettoyage des plaquettes qui deviennent glissantes par temps humide et l'élagage de plusieurs arbres pour des raisons de sécurité seront effectués par les services techniques municipaux dans les mois à venir.



Écoles

Bonnes vacances à tous !

Les fêtes d'écoles se sont toutes déroulées à la salle polyvalente dans les meilleures conditions et se sont terminées par la remise d'un livre offert par la municipalité et d'un dictionnaire pour les CM2 qui nous quittent pour le collège.



16 juin : Soirée théâtre des élèves de CE1/CE2 et CE2/CM1 de l'école élémentaire Joliot-Curie à la médiathèque



17 juin : Soirée théâtre des élèves de CM1/CM2 de l'école élémentaire Joliot-Curie à la médiathèque



17 juin : Fête de l'école maternelle Paul Langevin à la salle polyvalente



25 juin : Fête de l'école maternelle Suzanne Lanoy à la salle polyvalente



25 juin : Fête de l'école élémentaire Jean Lebas à la salle polyvalente



Départ en retraite

Le jeudi 23 juin, le conseil municipal a honoré Madame MARCHANT qui a fait valoir ses droits à la retraite. Madame MARCHANT était professeur des écoles à l'école maternelle Paul Langevin. Elle nous quitte pour d'autres horizons après quinze années passées à Escaudœuvres. Nous lui souhaitons une heureuse retraite.



Fresque à l'école Suzanne Lanoy

Le vernissage de la fresque a eu lieu le 5 juillet à l'école maternelle. À partir des dessins des enfants et avec leur aide, Fanny COCHOIS a peint sur le thème de la maison imaginaire.



Nouvelles activités périscolaires

Nouvelle organisation à la rentrée de septembre

Les nouvelles activités périscolaires se dérouleront le vendredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 dès la rentrée scolaire 2016-2017. Elles seront payantes à raison de 1 euro par vendredi après-midi. Les enfants du primaire seront accueillis à l'école Joliot-Curie et ceux de maternelle à l'école Suzanne Lanoy.

Les parents ont reçu toutes les informations avant les vacances et ont été invités à venir le mercredi 6 juillet

au centre Benoît Frachon rencontrer les animateurs qui ont pu présenter les futures activités qu'ils proposeront aux enfants.



Forum

La directrice du périscolaire, Lisenn MELLET, a organisé un forum à Benoît Frachon. Les différents animateurs ont présenté aux parents et aux enfants les activités prévues à la rentrée 2016 pour les nouvelles activités périscolaires. On peut déplorer le manque de participation de la part des familles.



Centre Communal d'Action Sociale

Fête des mères

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a décidé d'offrir un bon d'achat de 20 euros aux mères de notre commune. Envoyé par courrier, 1 100 mamans ont toutes reçu un bon d'achat à valoir chez les commerçants locaux.

L'épicerie solidaire

Elle est ouverte depuis le 1^{er} décembre 2009. Elle est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale et remplace l'ancien système de distribution de colis. L'épicerie est destinée à un public en difficulté économique, fragilisé et/ou exclu.

C'est un lieu d'écoute, d'échanges pour les bénéficiaires.

Fonctionnement de l'épicerie solidaire

L'épicerie solidaire est strictement réservée aux personnes bénéficiaires résidant depuis plus d'un an dans la commune et ne dépassant pas le barème fixé par le conseil d'administration.

Les bénéficiaires participent à hauteur de 20 % du total du crédit accordé mensuellement. Selon la composition de la famille, le crédit accordé peut varier de 40 à 100 €.

L'épicerie est ouverte une journée par semaine à chaque bénéficiaire par ordre alphabétique :

- Pour les familles dont les noms commencent par la **lettre A jusqu'à la lettre F : le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30**
- Pour les familles dont les noms commencent par la **lettre G jusqu'à la lettre Z : le jeudi de 9 h à 12 h.**

L'épicerie solidaire fonctionne grâce à une équipe de bénévoles, d'administrateurs et d'une gestionnaire Marie-Noëlle ANDERLIN.

Les activités mises en place

Des ateliers sont mis en place pour les bénéficiaires de l'épicerie tous les vendredis, hors vacances scolaires. Ce sont principalement

des séances d'information, où l'on aborde la gestion du budget, la santé, l'alimentation, le RSA, des ateliers créatifs, la marche et des jeux de société.

En fonction de la demande, des partenaires sociaux, comme la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Service Prévention Santé, l'Unité Territoriale de Préven-



tion et d'Action Sociale, le référent RSA interviennent également.

Ces ateliers sont obligatoires. Chaque bénéficiaire doit participer au minimum deux fois par trimestre à un atelier.

Conseils en économie sociale et familiale

Permanence de Madame ANDERLIN, conseillère en économie sociale et familiale, **en mairie le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.**

Ce qu'elle peut vous proposer : une aide à la gestion du budget :

- Elle clarifie la situation financière.
- Elle analyse la répartition des ressources et des dépenses.
- Elle étudie les paiements et remboursements prioritaires.
- Elle vous guide dans vos démarches, suggère des engagements à prendre.
- Elle peut vous suggérer des idées d'économies (menus équilibrés, maîtrise de l'énergie, organisation des achats).
- Elle peut vous aider à comprendre les factures et le relevé de compte, classer des papiers administratifs et tenir un cahier de compte.
- Elle peut vous informer sur vos droits.
- Elle peut vous aider dans la gestion administrative.

Ce qu'elle vous demande

Une collaboration entière :

- Vous restez libre de gérer votre argent. Pour arriver à un résultat, une participation active de votre part est indispensable.

Un climat de confiance :

- Toutes les dépenses sont à prendre en compte pour établir un budget. Il est important de ne rien oublier (la conseillère est soumise à la discrétion professionnelle).

Les modalités de l'intervention

La durée de l'intervention, les objectifs poursuivis, le plan d'action et le rythme des visites seront décidés et définis entre la conseillère et vous.

Nous souhaitons mettre à l'honneur les bénévoles qui donnent de leurs temps pour aider Madame ANDERLIN dans la gestion de l'épicerie, l'accueil des bénéficiaires, la préparation des colis des indigents, les livraisons, l'inventaire.

« Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur de ces bénévoles qui s'impliquent. »

Réjane CHOPIN, André DHAUSSY, Marie-Christine PAGNIEZ, Réjane LALANDE, Annie LECOURT, Simone LOYER, Jeannine MONNIER, Monique PLATEAU, Marie-Thérèse ROCQUET, Viviane TRIBOU, Christiane et Guy VALEZ.

Un grand merci à eux.

Projet du Centre Communal d'Action Sociale

**Questionnaire atelier parents-enfants
et/ou groupe de paroles**

Chers parents,

Nous envisageons de :

- **créer des ateliers parents-enfants** afin que vous puissiez passer du temps avec votre enfant et faire une activité qui change de l'ordinaire.

Il s'agit d'un temps de rencontre entre des parents, leur(s) enfant(s), quel que soit leur âge, et un intervenant spécialisé visant à valoriser les rôles et compétences des parents, favoriser des moments privilégiés de relation entre l'enfant ou l'adolescent et son parent.

- **et/ou créer un groupe de paroles.**

Il s'agit de soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction éducative par des échanges visant à faciliter la prise de parole et les échanges d'expérience en tant que parent, développer de nouvelles solidarités à travers un soutien mutuel entre parents, sensibiliser, donner des repères théoriques sur certains sujets liés à l'éducation des enfants.

Afin de mieux répondre à vos attentes, nous souhaitons connaître votre ressenti sur ces ateliers (**cocher la case choisie**).

1. Seriez-vous intéressés par

- Des ateliers parents-enfants ?
- Des échanges entre parents et professionnels ?

2. Quelles seraient vos attentes pendant les ateliers parents-enfants ?

- Echanges avec les professionnels
- Echanges avec les autres parents
- Passer du temps avec son enfant

3. Indiquez l'âge de votre ou vos enfant(s)

.....
.....



4. Quels jours vous conviendraient le mieux ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Lundi matin | <input type="checkbox"/> Lundi après-midi |
| <input type="checkbox"/> Mardi matin | <input type="checkbox"/> Mardi après-midi |
| <input type="checkbox"/> Mercredi matin | <input type="checkbox"/> Mercredi après-midi |
| <input type="checkbox"/> Jeudi matin | <input type="checkbox"/> Jeudi après-midi |
| <input type="checkbox"/> Vendredi matin | <input type="checkbox"/> Vendredi après midi |

5. Un atelier une fois par mois, vous semble-t-il ?

- Satisfaisant
- Pas assez fréquent
- Trop fréquent

6. Quels seraient les thèmes que vous souhaiteriez que l'on aborde ?

- La place de la fratrie
- L'adolescence
- L'autorité
- La scolarité
- Le sommeil
- Les rythmes de l'enfant
- Autres, préciser.....

7. Quels ateliers aimeriez- vous participer avec votre enfant ?

- Peinture
- Cuisine
- Expression corporelle
- Massage
- Musique
- Lecture
- Motricité
- Autres, préciser.....

Nous vous remercions d'avoir pris ces quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

**Veillez le déposer au secrétariat de la mairie
ou à la crèche au 207 rue Jean Jaurès.
Date limite le 16 septembre 2016.**

Merci.

Le CCAS vous informe de la campagne UFC-Que Choisir concernant la baisse d'électricité et de gaz

Obtenez le tarif le plus bas

L'inscription est ouverte jusqu'au 21 septembre

Gaz et électricité au meilleur prix : c'est l'enjeu de la nouvelle campagne « Énergie moins chère ensemble » que lance l'UFC-Que Choisir. Après deux campagnes sur le gaz, il est temps que les consommateurs profitent aussi de prix avantageux pour l'électricité. De fait, si les prix de l'électricité se sont effondrés sur les marchés de gros, les factures des ménages n'ont pas baissé et le tarif réglementé va même augmenter. Les fournisseurs alternatifs qui s'approvisionnent sur les marchés de gros et non auprès d'EDF ont pourtant une belle marge de manœuvre. **L'UFC-Que Choisir compte en faire bénéficier les usagers en obtenant la meilleure offre du marché tant en gaz qu'en électricité, avec un contrat sûr et une assistance en cas de réclamation.** Les inscriptions sont ouvertes. Plus il y a aura de candidats, plus les prix seront compétitifs par rapport aux tarifs les plus bas du marché. Il est possible d'opter pour les deux énergies ou une seule. **Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 21 septembre, les enchères se dérouleront le 22.** L'inscription peut s'effectuer sur www.choisireensemble.fr ou auprès des associations locales UFC-Que Choisir qui participent à l'opération. Vous recevrez ensuite une offre personnalisée à laquelle vous serez libre de souscrire ou non. En cas de souscription, la participation aux frais de l'UFC-Que Choisir pour toute la logistique de l'opération s'élèvera à 10 € pour une énergie ou 14 € pour les deux, ces montants étant ramenés respectivement à 5 € et 8 € pour les abonnés à *Que Choisir* et les adhérents de l'UFC-Que Choisir. Rappelons que le changement de fournisseur se fait gratuitement et sans aucune démarche. L'UFC-Que Choisir s'engage par ailleurs à accompagner tout souscripteur qui rencontrerait un problème.

**Vous pouvez par ailleurs obtenir tout renseignement utile en vous adressant aux administrateurs du CCAS :
Messieurs Jean-Pierre GERNEZ et Patrick LECLAIR.**

Rectificatif

Repas des aînés 2017

En raison du 10^e rendez-vous des arts et du savoir faire organisé par l'OMCE et fixé au week-end du 20-21 mai 2017, **le repas des aînés aura lieu officiellement le dimanche 14 mai 2017** à la salle polyvalente. Cette **date est définitive** pour tous les aînés de plus de 62 ans invités par la municipalité.

Demande de carte de transport

Attention, la gratuité du transport est menacée...

Tous les collégiens et lycéens habitant la Communauté d'Agglomération de Cambrai, scolarisés dans un établissement public ou privé situé dans le périmètre de la

C.A.C., **pouvaient obtenir une carte de transport leur permettant de se déplacer gratuitement** sur l'ensemble du réseau T.U.C. autant de fois que nécessaire dans la journée, dans la semaine, toute l'année... pour se rendre aussi bien au collège ou au lycée que vers toute autre destination...

Cette gratuité était possible grâce à la participation financière de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, mais aussi du Conseil départemental pour les collégiens et du Conseil régional pour les lycéens.

Or, le Conseil départemental vient de décider de ne plus financer cette gratuité dès la rentrée de septembre 2016 pour les collégiens ! Le conseil régional a maintenu sa participation pour les lycéens au moins jusqu'en décembre 2016...

Les élus de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, refusant cette décision injuste du Conseil départemental, ont décidé de prolonger cette gratuité jusqu'au 31 décembre 2016, espérant obtenir d'ici-là que les élus du Département reviennent sur ce choix qui va pénaliser des centaines de familles.

Si tel n'était pas le cas, **la Communauté d'Agglomération de Cambrai serait dans l'obligation de remettre en question cette gratuité totale à compter du 1^{er} janvier 2017** en essayant de minimiser au maximum l'impact pour les familles.

La délivrance et/ou le renouvellement de la carte PASS PASS coûtera donc 12 € pour toute l'année scolaire, mais n'offrira la gratuité complète, pour le moment, que jusqu'au 31 décembre 2016.

Pour être sûr d'obtenir votre carte pour la rentrée scolaire, faites parvenir votre dossier complet par courrier ou déposez-le **le plus vite possible** à : Agence Vectalia, rue du Cambrésis 59400 CAMBRAI

Le formulaire est disponible à la mairie. **Il est aussi téléchargeable sur le site de la ville :**

http://www.escaudoevres.fr/pdf/vectalia_demande_carte.pdf

Entretien des trottoirs

Extrait de l'arrêté municipal du 6 août 2015

ARTICLE 1 : Balayage et entretien des trottoirs et caniveaux

- Le balayage est une charge incombant au propriétaire, à son représentant ou à son locataire des propriétés jouxtant les voies communales.
- Chacun est tenu de balayer le trottoir (si celui-ci est goudronné) et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur au-devant de leurs immeubles bâtis ou non bâtis.
- Les résidus du balayage (feuilles mortes et autres détritrus) doivent être mis dans des sacs poubelles ou des bacs roulants afin d'être enlevés dans les mêmes conditions que les ordures ménagères.
- Outre ce balayage, les propriétaires, leurs représentants ou leurs locataires devront arracher l'herbe qui croît sur les trottoirs au droit de leur propriété.
- Le nettoyage des rues ou parties de rues salies par les voitures en surcharge ou chargées sans précaution doit être opéré immédiatement par les soins des responsables.

Manifestations du 2^e semestre 2016

Vendredi 2 septembre

- **72^e anniversaire de la Libération d'Escaudœuvres**
Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts.
Rendez-vous à 18 h 30 à la mairie.

Dimanche 11 septembre

- **Brocante de rentrée du quartier « Tisserin »**
de 6 h à 18 h.
Le Cyclo-Club d'Escaudœuvres organise cette brocante sous l'égide de la municipalité.
Renseignements et inscriptions au 03.27.82.33.58 ou au 03.27.78.26.17.
Buvette et petite restauration sur place.
Service assuré sur les emplacements.

Du samedi 24 septembre au samedi 1^{er} octobre

- **Exposition « Vive la République ».** Quelques panneaux rappelleront et/ou expliqueront la signification des symboles de la République (drapeau tricolore, devise de la République, la Marseillaise, Marianne...). Tout cela dans un contexte historique et apolitique. Médiathèque, aux heures d'ouverture. Entrée gratuite.

Vendredi 7 octobre

- **Théâtre de l'âge d'or,** organisé par l'OMCE.
Salle polyvalente, 20 h.

Samedi 8 octobre

- **Concert Gospel** au profit de l'association « coup de cœur Burkina Faso ». Médiathèque, 20 h. Entrée : 7 €.

Vendredi 14 octobre

- **Inauguration d'une stèle** en l'honneur du capitaine Mitchell, chef d'un détachement canadien qui empêcha le pont de sauter et permit ainsi la libération d'Escaudœuvres en 1918.
Rendez-vous à 17 h au pont d'Erre.
Cette cérémonie sera rehaussée par la présence de la musique de l'Armée de l'Air, de plus de 20 drapeaux patriotiques, du flambeau de la paix et d'un détachement militaire. Nous aurons également la présence du Colonel « attaché défense » de l'ambassade du Canada.
À l'issue de la cérémonie, les participants se rendront à la salle polyvalente où une exposition des enfants des écoles sera présentée.
- **Concert donné par la musique de l'Armée de l'Air.**
Salle polyvalente, 20 h 30. Entrée gratuite.

Vendredi 4 novembre

- **Concert « Nostalgie ».** Retrouvez vos vingt ans sur les airs des Shadows. Médiathèque, 18 h 30. Entrée gratuite.

Vendredi 11 novembre

- **Cérémonie du 98^e anniversaire de l'Armistice 1918.**
Départ de la mairie à 11 h 30 pour le dépôt de gerbe au monument aux morts.

Samedi 26 novembre

- **Messe de sainte Cécile.** Eglise, 18 h.

Samedi 3 et dimanche 4 décembre

- **Marché de Noël.** Maquillage des enfants le samedi après-midi, sculpteur de ballons le dimanche après midi et promenade gratuite en calèche le dimanche toute la journée. Salle polyvalente .

Encombrants

Nous vous rappelons que les « encombrants » sont les déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids nécessitent un mode de gestion particulier.

Il faut appeler Suez Environnement au 03.27.82.23.30.

Les demandes seront enregistrées par le service collecte de Suez Environnement afin d'organiser les tournées. Un rendez-vous sera ensuite fixé avec vous pour l'enlèvement des encombrants.

Déchets acceptés :

- Métaux : sommiers métalliques, fers et ferrailles divers, équipements ménagers, vieux cycles...
- Minéraux : déblais, gravats provenant du bricolage familial déposés dans des récipients (< 25 kg).
- Bois : meubles divers, portes, bois à l'exception d'arbres.
- Encombrants : matelas, objets non souillés d'un volume inférieur à 1 m³.
- Déchets d'équipements électriques et électroniques.

Déchets refusés :

- Ordures ménagères.
- Déblais, gravats, terre provenant de l'activité des gros œuvres.
- Déchets provenant des établissements artisanaux, industriels, commerciaux et des exploitations agricoles.
- Déchets contaminés par les hôpitaux, cliniques, les produits à caractère explosif, les bouteilles de gaz, les produits phytosa-

nitaires, les produits d'entretien, les bidons de peinture...

- Les pneus.
- Les déchets verts (*liste non exhaustive*).

État civil

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements (naissance, mariage et décès) dans le bulletin municipal.

Par conséquent, les listes relatives à l'état civil ne peuvent pas être diffusées dans ce bulletin.